

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

EXTRAIT

Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance séant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 13 novembre 1875, enregistré.

La nommée Bertel Marie-Catherine, femme Lepers, cultivatrice, née et demeurant à Mouveaux, déclarée coupable de falsification de lait...

Le Tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré en tête des journaux l'Indicateur de Tourcoing et Roubaix et le Journal de Roubaix...

Certifié par le Greffier, soussigné: OYER.

Vu au parquet: Pour le Procureur de la République, BOUREZ, 10,223

EXTRAIT

Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance séant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 13 novembre 1875, enregistré.

Le nommé Leruste Jean-Baptiste, né à Mouveaux, marchand de Tourcoing, Chemin des Carliers, déclaré coupable de falsification de lait...

Le Tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré en tête des journaux l'Indicateur de Tourcoing et Roubaix et le Journal de Roubaix...

Certifié par le Greffier, le soussigné: OYER.

Vu au parquet: Pour le Procureur de la République, BOUREZ, 10,222

BOURSE DE PARIS

Table with 3 columns: Instrument (3 0/0, 4 1/2, Emprunts), Date (17, 18 DECEMBRE), and Price (65 75, 95 50, etc.)

Table with 2 columns: Instrument (Suez, Pérouvian, Actions), Price (746 00, 31 3/4, 465 00, etc.)

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix.

New-York, 18 décembre Change sur Londres 4.85 1/2; change sur Paris, 5.15

Dépêches de MM. Schladenbauffen et Co représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets:

Cotons: Ventes 1,500 b. Bonne demande, prix très ferme.

Liverpool, 18 décembre. Cotons: Ventes 7,000 b. Marché calme, inchangé.

New-York, 18 décembre. Cotons: 13 5/16.

Dépêches affilées à la Bourse de Roubaix. Liverpool, 17 décembre.

Cotons: Ventes 12,000 b. Marché ferme Upland 7 Orléans 7 1/4.

Cotons: Ventes 1,250 b. Low-Louisiane flottant 34 à 35.

New-York, 17 décembre. Recettes, 161 b.

ROUBAIX 18 DECEMBRE 1875

Bulletin du jour

Les conjurés, après avoir donné de si édifiants spectacles depuis huit jours, devaient achever de déconsidérer leur victoire en se divisant au dernier moment...

La gauche avait aussi sa liste, composée de MM. Brelay, de Janzé, de Malleville, Peyrat et Wallon.

Enfin, la droite portait M. de Cissey, Mgr Dupanloup, M. l'amiral de Montaignac, M. Raudot et M. l'amiral Saisset.

On est allé au scrutin, et seul M. le général de Cissey a été élu avec 396 voix.

Ont obtenu ensuite: M. Wallon, 284 voix; Mgr Dupanloup, 270; M. l'amiral de Montaignac, 258; M. Raudot, 261; M. l'amiral Saisset, 232; M. Brelay, 219; M. de Janzé, 206; M. de Malleville, 208; M. Peyrat, 217; M. Mathieu-Bodet, 285; M. le général Leflo, 60; M. Ventavon, 61; M. le colonel Denfert, 67; M. le duc Decazes, 28; M. Parent, 28; M. Barni, 19, et M. le baron Chaurand, le transfuge de l'extrême-droite, 13.

Le transfuge de l'extrême-droite, 13. Celui-là restera décidément pour compte.

Pendant le scrutin, M. le général Le Flo, donnant un exemple de dignité et de convenances, a protesté contre l'introduction de son nom dans la liste du centre gauche.

Ce cri de la conscience indignée répond à celui de la conscience publique.

L'Assemblée a adopté hier par 445 voix contre 144 le projet de réforme judiciaire en Egypte.

Les derniers télégrammes de Rome confirment la version d'après laquelle les trois empereurs sont parfaitement d'accord pour donner aux affaires d'Orient une solution pacifique.

Les Chambres de la Hongrie et de Serbie sont justement préoccupées des événements qui se passent près de la frontière de ces deux pays.

Les élections sénatoriales en bloc. Quelques députés disaient, paraît-il, que la proposition avait des chances d'être adoptée.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

Le projet de loi sur la presse et le projet relatif au régime des sucres.

ASSEMBLEE NATIONALE

Séance du 17 décembre. La séance est ouverte à 2 heures.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination des sénateurs. Il y est procédé.

M. le général Le Flo, en déposant son bulletin, dit qu'il vient d'apprendre que son nom figure sur une liste du centre gauche.

L'honorable membre déclare qu'il a été porté sur cette liste à son insu, et qu'il repousse absolument toute candidature qui ne serait pas présentée par ses amis politiques.

Le scrutin est formé à 2 h. 35. L'Assemblée discute en 2<sup>e</sup> lecture le projet de loi relatif à la réforme judiciaire en Egypte.

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, demande l'urgence, qui est votée par l'Assemblée.

M. Durfort de Civrac combat le projet de loi.

Les résultats du scrutin sénatorial sont proclamés par le président à 5 heures.

L'Assemblée adopte par 445 voix contre 144 le projet de loi relatif à la réforme judiciaire en Egypte.

La Chambre décide ensuite qu'elle discutera demain le projet de loi relatif aux circonscriptions électorales et met à l'ordre du jour de lundi le projet de loi sur la presse, ainsi que le projet concernant le régime des sucres.

La séance est levée à 6 heures. Le scrutin sénatorial est proclamé à 5 heures.

La majorité absolue est de 313 voix, seul, le général de Cissey est élu par 336 voix.

Viennent ensuite: MM. Wallon 284 v.

Dupanloup 270

Raudot 261

de Montaignac 258

Amiral Saisset 232

Brelay 219

Peyrat 217

Malleville 208

de Janzé 206

Bodet 185

Denfert 67

Ventavon 61

Leflo 60

Parent 28

Barni 19

Chaurand 13

Voici le texte de la lettre-circulaire de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, adressant, après les travaux de répartition des divers Comités, ses remerciements aux bienfaiteurs des inondés de son diocèse:

La reconnaissance serait l'honneur et la joie des cœurs bien faits, même quand la religion ne la leur commanderait pas.

Dieu nous donne l'exemple de ce noble sentiment dans l'Evangile, en faisant de l'action de grâces, envers son Père, la plus fréquente de ses prières.

Il nous en donne le type dans l'ancienne alliance, en instituant le sacrifice Eucharistique, l'un des quatre de la loi figurative; il nous en donne le précepte, au Livre de la Sagesse, en frappant d'anathème l'espérance des ingrats: Ingrati spes omnium hiemalis glacies tabescit (1).

Ne soyons pas de ce nombre. N. T. C. F., et que l'expression de notre reconnaissance arrive aussi loin qu'a retenti (1) Sap. xvi. 29.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 19 DECEMBRE 1875.

VAISSEAUX BRULÉS

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.

XXII (Suite)

Elle et lui, seuls, sur la grande route blanche, une même émotion les saisit. Odette releva vivement son voile pour lui laisser voir, en même temps que son visage, les ravages que deux années d'épreuves y avaient imprimés.

Il mit pied à terre par un mouvement si rapide qu'elle n'eut pu s'y opposer.

— Ma cousine, balbutia-t-il en la saluant avec respect, vous êtes-vous donc enfin souvenue de nous?

— Ah? fit-elle avec amertume, vous ne savez rien de moi, vous non plus! — Que puis-je savoir?... vous avez gardé le silence. Un silence si complet que nous avons souhaité y voir l'égoïsme inconscient des gens heureux.

Elle sentit un brin d'ironie dans ce doute.

— Nous?... qui, nous? reprit-elle vivement. Dois-je entendre votre mère, qui vient de passer sans me reconnaître...

...mon oncle, qui n'a pas voulu me recevoir hier?... sa femme, qui s'est cru le droit de m'humilier par une aumône?... cette belle-fille, qui se demandait la-haut avec colère pourquoi vous ne l'avez pas suivie comme tous les jours?... ou vous, enfin, qui seul reconnaissez votre cousine Odette, dans la triste voyageuse?...

Tandis qu'elle parlait, un grand étonnement se peignait sur les traits expressifs du jeune homme. Il se croyait en droit d'adresser au moins le reproche d'oubli à cette parente, dont le sort l'avait tant ému jadis, et voici qu'elle renversait nettement la proposition.

— Je ne comprends pas, s'écria-t-il... ce dont vous accusez M. de Montchenetz; quant à la baronne, sa rancune de femme irait-elle vraiment jusque-là?...

— Vous pouvez l'apprécier mieux que je ne saurais le faire. Votre intimité au château...

— Oh! si vous pouviez voir en arrière! quelle tristesse, quel écœurément dans ma vie désillusionnée!...

— Et quel intérêt puis-je avoir à regarder en arrière? interrompit-elle avec hauteur, car elle sentait que cet entretien heurté glissait déjà dans les personnalités dangereuses.

Il s'inclina avec humilité; puis, répondant à une même pensée que ni l'un ni l'autre n'osait exprimer: — Je crois, dit-il, que nous nous sommes trompés tous.

— Vous, non. Vous avez vu juste, mais trop tard. Mon existence était à jamais fixée. J'en suis le cours difficile sans me plaindre trop haut. Oubliez ce qui vient d'échapper à ma lassitude... et adieu!

— Ne vous reverrais-je donc pas? — A quoi bon? Nos voies sont si différentes!... Voyez, on vous appelle la-haut!... A Paris, j'ai une agonie lente à soulager.

Il voulut la retenir encore, mais elle répéta du même ton triste et calme: — Adieu, mon cousin.

Il la suivit d'un regard éfaré, comme il eût suivi de l'œil une apparition fantastique.

C'était si peu l'Odette qu'il croyait revoir!

Depuis son fatal mariage, une sorte de conspiration du silence semblait l'avoir enveloppée. On n'avait parlé d'elle au château que pour faire ressortir l'ingratitude de sa conduite envers son oncle, auquel elle daignait à peine écrire de courtes lettres deux fois l'an.

Mme Clavel, avec un sourire mystérieux, avait laissé entendre que les jeunes ménages, tout occupés de leur bonheur, n'ont guère le temps de s'occuper des vieux parents.

De Lucien, on parlait moins encore. Mais Lucien était le mari d'Odette et cela devait faire excuser bien des oublis, bien de la négligence pour tout ce qui n'était pas elle.

M. Desgranges avait bien dit, une fois, dans le hasard d'une conversation, que M. Lucien Firmerol voyageait. Cela n'avait rien de surprenant en soi et ne prouvait pas que le jeune mari n'eût pas emmené sa femme.

Rien n'avait donc appris à Gontran, ne fut-ce que par insinuation, l'épouvantable réalité contre laquelle se débattait la pauvre Odette.

Il s'était répété cent fois le jour qu'elle devait être heureuse, qu'elle avait gardé ses illusions sur son mari, qu'elle avait oublié le trouble passager dont il l'avait vue saisie à la date néfaste de son mariage, que les jeunes filles de vingt ans n'ont pas une profondeur de sentiment à l'abri des réalités souriantes de la vie, et que tout étant pour le mieux du côté de ce ménage, plus mal assorti dans le fond que dans l'apparence, il serait un grand sot d'en prendre souci plus longtemps.

Mme Clavel, qui s'était alarmé de sa sauvagerie et en avait, sans doute, pénétré le mystère, jugea sage de ne plus appeler, dans les rares occasions où elle en parlait, M. et Mme Lucien Firmerol, que « notre couple de tourtereaux ».

Gontran en grinçait; mais ces jours-là il se laissait entraîner à Montchenetz, où Mlle Ernestine Duval venait d'être introduite par sa tante.

Toutes ces probabilités, dont il avait depuis deux ans pansé sa blessure intime, venaient d'être détruites par la rencontre d'Odette triste, malheureuse.

Il en était foudroyé.

Triste!... mais elle n'aimait donc pas ce mari si peu digne d'elle?... Malheureuse!... mais elle avait donc subi quelque spoliation de cette homme rompu aux plus criminelles tentatives?

Qu'il lui apprendrait cette navrante histoire, dont il se sentait passionnément curieux de reconnaître les détails?

Sur le plateau, à l'entrée du village de Loysel, la cavalcade s'égarait à ses dépens.

Mme de Bernay et ses deux cavaliers n'avaient pas assez d'épigrammes pour ce couple d'aventures qu'on apercevait encore chapeau bas, pétrifié, ridicule, au grand soleil, en pleine route, tandis que la dame voilée dont il s'était fêtu subitement s'envolait, en patache, vers une autre contrée.

Mme Cl